



SNJ-AFP



Syndicat National des Journalistes,
Section AFP. Elections professionnelles 2007

VOTEZ SNJ pour défendre l'AFP, sa mission et son personnel!

Les élections professionnelles sont en cours, et nous sommes appelés à choisir les délégués qui nous représenteront pendant les deux années à venir. A ce jour, moins du tiers des journalistes ont voté.

Pourtant, la période est cruciale pour nous journalistes et pour l'AFP. Rien de ce qui a été obtenu et inscrit dans la loi pour défendre nos conditions de vie et notre liberté ne doit être négligé. Vos droits syndicaux en font partie au premier chef.

Votez rapidement, car le lundi 16 avril à partir de 14 heures heure de Paris il sera trop tard. Votez pour le SNJ !

Une période cruciale: Le frein de la dette

La pérennisation des financements de l'AFP, au coeur des crises cycliques que connaît l'agence, est loin d'être acquise. Les effets d'une légère embellie de la trésorerie en 2006, liée à la vente d'AFX, à l'apparition de nouveaux clients sur le marché français (gratuits, France 24), à de meilleures ventes dans certains secteurs et à un change favorable peuvent être neutralisés sous peu.

L'amélioration fragile, tant elle est conjoncturelle, ne résistera pas au poids de l'endettement de l'Agence lié aux déficits cumulés, au crédit bail de l'immeuble de la Bourse et au remboursement du prêt participatif de l'Etat. Aussi astucieux que soient les schémas financiers de remboursement, les sacrifices déjà consentis par la rédaction et le reste du personnel surtout en termes de salaires et de charge de travail risquent de s'accroître.

AFX a rapporté 15 millions d'euros payables jusqu'en 2007. Huit millions sont partis pour le plan de départ du technique, deux millions (sur quatre annoncés en cinq ans) sont investis dans la vidéo. Et les cinq autres servent notamment à faire partir des directeurs avec des parachutes dorés, à nommer les gens les plus chers (dans tous les sens du terme) aux postes convoités (cf. Rome, Madrid, New-York), etc.

Quelques développements, réclamés depuis des années par le SNJ, notamment dans la vidéo, sont aujourd'hui ébauchés. Parmi ces avancées, notons le développement d'un système marketing soutenu par le fonds de modernisation de la presse pour plus de 400.000 euros. Un soutien inspiré par le SNJ qui le réclamait de longue date.

En 2008, la manne d'AFX se tarira et un nouveau COM sera appelé à régner !

Face au poids de la dette, la tentation de jouer la "variable d'ajustement" sur les revenus et les conditions de travail du personnel reviendra au coeur des jérémiades de nos administrateurs. Déjà, le PDG nous joue le couplet d'une culpabilisation bien déplacée en nous reprochant un salaire moyen dans l'agence supérieur au SMIC ! En oubliant bien sûr que la différence avec le SMIC s'est précisément amenuecée au cours des années pour les journalistes et que la comparaison serait à faire avec d'autres rédactions à qualification égale !

De nouvelles propositions de la direction vont dans le sens d'un "rachat" de récuaps et RTT. Le SNJ s'opposera à toute transformation de congés et de récupération. L'esprit de la loi sur la réduction de travail visait pour sa part à créer des emplois.

Compte tenu de la mission d'intérêt général éminemment politique de l'AFP en matière d'information citoyenne, par rapport aux produits obéissant strictement et complaisamment aux fantaisies des marchés, le SNJ en appelle aux pouvoirs publics à l'occasion de la négociation du nouveau COM pour qu'ils assument enfin pleinement la mission confiée par la Représentation Nationale à l'AFP.

Cela signifie une juste rétribution des prestations fournies par l'agence, et la garantie d'une capacité d'investissements dans un secteur particulièrement sensible aux innovations et nouvelles technologies.

L'implication dans les nouvelles technologies et « produits »

Source potentielle de nouveaux revenus et de nouveaux marchés, notre implication dans les nouveaux "produits" de l'information interpelle les journalistes au niveau des contenus, de la diversification des tâches et de leur rémunération. Ces questions seront au coeur des choix à faire pendant le prochain mandat des délégués que vous êtes appelés à choisir.

Le SNJ s'est historiquement fondé sur des questions de déontologie au lendemain de la 1ère guerre mondiale et sa représentation journalistique sans équivoque permet à vos délégués de s'appuyer sur une longue expérience pour défendre notre métier, ses particularités et ses acquis. Pour veiller aussi aux tentations patronales de refondre les métiers afin de mieux faire de nous des techniciens sans parole, ni reconnaissance du caractère intellectuel de notre production.

Sur le plan matériel, vos délégués SNJ défendront la juste rétribution de toute nouvelle tâche, selon des modalités à négocier au mieux de nos intérêts : téléphones portables caméras, photos, films, chroniques pour les uns ou les autres et bien sûr les interventions ou utilisations supplémentaires dans le cadre du web 2.0.

.../...

VOTEZ AVANT LE 16 AVRIL – VOTEZ SNJ !
<http://www.snj-afp.org> – contact@snj-afp.org



Droits d'auteur : pour une rétribution de TOUS les journalistes -

La Direction a enfin accepté d'ouvrir des négociations réclamées depuis plus de cinq ans par le SNJ. La direction a finalement répondu. Des négociations sont en cours.

Depuis trois ans, l'Agence reçoit sa part des fonds récoltés par le CFC (centre français d'exploitation du droit de copie), un organisme qui collecte l'argent perçu au titre des droits de photocopie (environ 90.000 euros la 1ère année, 200.000 l'an dernier).

Cet argent doit être réparti entre l'éditeur (l'AFP) et les auteurs, journalistes et photographes. Selon des critères définis par les accords d'entreprise qui pour l'instant n'existent pas ! Pas d'accord, pas de sous ! Pour l'obtenir, votez !

Le lancement de nouveaux projets et produits pose avec plus d'acuité encore la question de la juste rétribution des auteurs (textes, photos, infographie, vidéo) que nous sommes.

Dans le cadre de la négociation qui s'engage entre vos représentants élus et la direction, le SNJ proposera donc de prendre en compte les moments et les espaces d'utilisation des oeuvres, après la part déjà payée dans le salaire, et d'envisager une mutualisation des droits entre tous les journalistes avec une individualisation reconnue pour certaines utilisations.

Plus d'équité pour les nominations, les primes et la mobilité

Les élus du SNJ avec d'autres syndicats ont dénoncé les dérives claniques qui ont marqué certaines nominations ces derniers mois, se faisant l'écho d'une rédaction indignée et souvent démotivée.

Beaucoup trop d'entre nous sont laissés sur le bord du chemin, sans le moindre espoir de progression, sans perspectives d'utilisation de leurs compétences ou connaissances. La situation est particulièrement dramatique pour les "seniors" qui ne sont pas en cour avec le clan du moment.

Le SNJ a pu attirer l'attention de la direction sur certaines situations et obtenir des améliorations dans le champ des nominations ou des primes et promotions.

Concernant les freins à la mobilité, à la suite de nos interventions, des barèmes de rémunération plus précis et identiques pour tout le monde doivent enfin être présentés aux candidats au départ.

L'emploi des conjoints, les retards de carrière des journalistes (le plus souvent des femmes) qui ont accompagné leurs conjoints en poste et se retrouvent bloqué(e)s par les contraintes familiales, les prix de l'immobilier sont autant d'obstacles contre lesquels nous avons déjà obtenu des avancées. Pour ce qui peut dépendre de l'agence, le SNJ proposera en matière immobilière une mise à l'étude d'une sorte de bourse du logement en région parisienne entre partants et arrivants.

Sur tous ces points, plus votre appui est massif, plus vos délégués ont de chances d'obtenir des avancées. Votez !

Entretiens d'évaluation ou d'évolution ?

Une possibilité d'entretiens périodiques de journalistes avec une instance compétente pour envisager les possibilités de carrière en fonction des compétences, des motivations et des besoins de l'entreprise est quelquefois souhaitée à juste titre au sein de la rédaction.

Le malaise créé par les règles souvent mystérieuses des nominations et des promotions en est une des raisons.

Mais la direction propose aujourd'hui tout autre chose : il s'agirait de faire des "entretiens" annuels avec le chef de service (celui que vous voyez tous les jours !) au cours desquels on "verrait ce qui va, ce qui ne va pas", selon ce qui a été expliqué aux délégués. L'objectif est de tenter de renforcer l'autorité de la hiérarchie intermédiaire pour obtenir une meilleure productivité (difficile pourtant d'en faire plus dans certaines rubriques !) en induisant une conduite cauteleuse et veule de la part d'un personnel soucieux de plaire "au chef".

Bien évidemment, une telle conception ne peut convenir à des journalistes qui doivent au contraire savoir manifester de l'indépendance et de l'initiative. Elle ne convient pas à l'AFP, puisque en vertu d'une rotation théorique, un chef de service aujourd'hui peut se retrouver subordonné le lendemain. Le chef de service n'a donc aucune qualité particulière pour orienter ou conseiller un journaliste pour ses affectations futures. Or c'est ce que les rédacteurs attendent de tels entretiens !

L'attente d'entretiens utiles pour les journalistes et l'entreprise passe par d'autres voies.

Un statut régional pour mieux garantir nos journalistes et leur travail

Le SNJ demande des négociations en vue d'aboutir à un accord pour cadrer socialement et juridiquement le statut des journalistes locaux appelés à travailler dans plusieurs pays d'une région donnée ou même dans plusieurs zones.

Des avancées ont déjà été obtenues mais les situations sont très disparates et il reste à faire pour obtenir une protection suffisante aux confrères et consoeurs dans le monde et leur assurer une respectabilité garante de la qualité de notre couverture.

Un écueil : la tentation de délocalisation en remplaçant des journalistes statut siège par des statuts régionaux.

Un moyen de l'éviter : que les conditions obtenues pour les statuts régionaux ne justifient pas de telles manoeuvres. L'enjeu nous concerne tous et là aussi vos votes sont décisifs.

SNJ-AFP, le mardi 3 avril 2007

VOTEZ AVANT LE 16 AVRIL – VOTEZ SNJ !
<http://www.snj-afp.org> – contact@snj-afp.org